

# CAP

## Peinture Dom. : Applicateur de revêtements



Un métier qui apporte de la couleur à la vie

### Le peintre

Le titulaire du CAP Peintre-applicateur de revêtements exécute des travaux courants de peinture et d'application de revêtements.

Il participe à la fonction "réalisation" dans le cadre de l'entreprise. Les activités principales sont exercées sur chantier.

Ces activités consistent en la mise en œuvre de :

- peintures ;
- revêtements collés ;
- revêtements de sols ;
- produits de façade.

Les matériaux utilisés, ayant pour fonction l'habillage et la décoration du cadre de vie, sont sous forme de :

- produits (peinture ou produits semi-épais, enduits, colles, etc...) ;
- revêtements muraux à coller (papier peint avec ou sans raccord, revêtements à peindre, vinyle et textile en lés) ;
- revêtements de sols (dalles et lés textiles ou plastiques).

Il intervient dans la construction et la réhabilitation, pour les ouvrages du bâtiment (plafond, murs, boiseries, ...).

L'ouvrier professionnel intervient en intérieur, souvent dans des locaux occupés, et en extérieur, notamment sur façade.

### Après le CAP



#### > Poursuite d'études possible après le CAP

le jeune désirant une évolution rapide dans le métier, peut s'orienter vers :

- un Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment
- un BP peinture
- une mention complémentaire peinture décoration (Niv IV post BAC ou BP)

#### > Vie active

Le titulaire du CAP Peintre trouve son insertion professionnelle dans les entreprises du bâtiment dans trois secteurs principalement :

- application de peinture et produits ;
- pose de revêtements muraux et de sols ;
- travaux de façade.

Elles ont majoritairement moins de dix salariés.

## La Formation

Formation initiale sur 2 ans :  
Dont 14 semaines de formation en entreprise.



L'enseignement professionnel concerne les activités suivantes :

- organisation du poste de travail ;
- préparation des supports
- application de peinture et de produits décoratifs ;
- participation à la mise en place d'harmonies colorées ;
- pose de papiers peints et de revêtements muraux collés ;
- pose de revêtements de sols collés ;
- travaux sur façades.



## Modalités d'inscription

> Recrutement après une 3ème

> Un mini stage peut être réalisé de mi-janvier à fin mars.

Contact : Secrétariat Proviseur

Adjoint : 02.51.36.46.00 Poste 4364

> Dossier de demande d'affectation par le collège d'origine.

> Inscription à l'issue des affectations au lycée professionnel lors des journées prévues à cet effet.

Lycée Rosa Parks - La Roche Sur Yon

29 bd Guillon - 85000 La Roche-Sur-Yon - 02 51 36 46 00  
ce.0850027T@ac-nantes.fr - rosa-parks.paysdelaloire.e-lyco.fr

